

Jean Lamarre

LES CANADIENS FRANÇAIS DU MICHIGAN

Leur contribution dans le développement
de la vallée de la Saginaw et de la péninsule de Keweenaw
1840-1914



SEPTENTRION
Extrait de la publication

LES CANADIENS FRANÇAIS
DU MICHIGAN

Jean Lamarre

LES CANADIENS FRANÇAIS
DU MICHIGAN

Leur contribution dans le développement
de la vallée de la Saginaw
et de la péninsule de Keweenaw

1840-1914



SEPTENTRION

Les éditions du Septentrion remercient le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour le soutien accordé à leur programme d'édition. Nous reconnaissons également l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Photo de la couverture : Groupe de bûcherons dans un camp d'hiver, possiblement au Michigan, à la fin xix^e Michigan. F. W. Harmer, Archives nationales du Canada, C51336.

Mise en pages : Folio infographie

Si vous désirez être tenu au courant des publications
des ÉDITIONS DU SEPTENTRION
vous pouvez nous écrire au
1300, av. Maguire, Sillery (Québec) G1T 1Z3
ou par télécopieur (418) 527-4978
ou consulter notre catalogue sur Internet :
www.septentrion.qc.ca

© Les éditions du Septentrion
1300, av. Maguire
Sillery (Québec)
G1T 1Z3

Diffusion Dimedia
539, boul. Lebeau
Saint-Laurent (Québec)
H4N 1S2

Diffusion en Europe :
Diffusion de l'édition québécoise
Librairie du Québec
30, rue Gay-Lussac
75005 Paris
France

Dépôt légal – 2^e trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-89448-146-2

À Ginette et Fanny

Le Michigan



Présentation

DEPUIS LE DÉBUT DE LA COLONISATION FRANÇAISE en Amérique du Nord, les colons français n'ont cessé d'essaimer sur le continent. Leur goût pour l'aventure, la fascination qu'exerce sur eux la traite des fourrures et leur volonté d'améliorer leur condition ont fait en sorte que la Nouvelle-France s'est étendue à un point tel qu'elle est devenue, un siècle à peine après sa création, un immense empire dont les limites s'étendaient jusqu'au Grand Nord, à l'ouest, au-delà du fleuve Mississippi, à l'est, jusqu'aux colonies anglaises et, au sud, jusqu'au golfe du Mexique.

La traite des fourrures a constitué l'élément moteur de cette mouvance. Dès le xvii^e siècle et jusqu'au début du xix^e siècle, les Canadiens français ont participé activement à toutes les étapes du commerce des fourrures. Que ce soit comme canotiers, traiteurs ou voyageurs, ils ont pris part activement à ce commerce qui gravitait autour des Grands Lacs et ont ainsi contribué à repousser constamment les frontières de la colonie. Ce faisant, ils sont entrés en contact avec certaines tribus amérindiennes avec lesquelles ils ont tissé des liens si solides que certains d'entre eux ont décidé de s'y fondre.

Si cet éparpillement de la population a menacé la survie de la Nouvelle-France, il a toutefois donné naissance à une multitude de petites communautés canadiennes-françaises isolées sur le continent qui, malgré les traités de paix, les changements d'allégeance et le déclin de la traite dans la région au début du xix^e siècle, se sont tant bien que mal maintenues.

L'industrialisation qui a marqué le continent au xix^e siècle et l'économie de marché qui a bouleversé le monde agricole ont posé certains

problèmes et attisé chez certains Canadiens français ce désir de bouger. Le mouvement migratoire des Canadiens français du Québec, qui se dessine avant les années 1860, se dirige également vers la Nouvelle-Angleterre et le Midwest américain. Le mouvement vers le Midwest, et principalement vers le Michigan, ne doit pas surprendre puisqu'il s'inscrit en continuité avec celui que les colons associés à la traite avaient entrepris avant eux et est venu stimuler, alimenter certaines communautés établies depuis fort longtemps dans cette région et leur insuffler un nouvel élan.

Dans cette migration canadienne-française du XIX^e siècle, le Midwest américain, et tout spécialement l'État du Michigan, a représenté une destination importante. En 1890, 537 298 individus d'origine canadienne-française vivaient aux États-Unis. De ce nombre, la grande majorité, soit 72 %, habitaient les États du Nord-Est¹. Toutefois, de ce nombre, 137 168 Canadiens français, soit 26 % de tous ceux qui vivaient aux États-Unis, résidaient dans les États du Midwest², et 58 377 d'entre eux, soit 43 %, habitaient le Michigan³.

Nous avons analysé le processus d'émigration des Canadiens français de 1840 à 1914 vers deux régions de l'État, soit la vallée de la rivière Saginaw, qui comprend les comtés de Bay et de Saginaw, et la péninsule de Keweenaw — surnommée très justement « Copper Country » — qui regroupe les comtés de Houghton, de Keweenaw et d'Ontonagon. Le choix de ces régions s'explique, d'une part, parce qu'elles furent marquées respectivement par le développement de l'industrie forestière et l'industrie minière, les deux grands axes économiques qui ont caractérisé le développement industriel du Michigan au XIX^e siècle. Mais aussi parce que ce sont les deux régions au Michigan qui, hormis celle de Detroit, ont attiré le plus grand nombre de Canadiens français.

La période retenue (1840-1914) coïncide avec le début du processus d'industrialisation qui touche simultanément les deux régions et qui favorise l'arrivée de milliers de migrants parmi lesquels un bon nombre sont d'origine canadienne-française. Notre étude se termine en 1914, l'année où prend fin la plus importante grève qu'ait connue la péninsule de Keweenaw, un conflit marquant à plusieurs niveaux, et dont l'issue a modifié profondément les relations sociales au sein des communautés de cette région.

Cette étude a mis l'accent sur le fait que le processus de colonisation française sur le continent a laissé des traces bien longtemps après la Conquête. Elle veut rendre compte de cette réalité, particulièrement dans la région du Michigan, voisine des Grands Lacs, qui fut longtemps la plaque tournante du commerce des fourrures et l'endroit où bon nombre de petites communautés canadiennes-françaises et métisses se sont établies. Leur présence n'est pas étrangère au fait que la migration de certains Canadiens français au cours du XIX^e siècle ait été orientée dans cette direction. Cette migration s'inscrit dans la mouvance qui marque la vie des Canadiens français depuis le début de leur établissement sur ce continent.

Nous avons aussi cherché à savoir qui étaient ces immigrants, d'où il provenaient, ce qui les a poussés à se rendre au Michigan, comment ils se sont adaptés à la réalité industrielle au Michigan et quelles furent les stratégies mises de l'avant pour y parvenir. Pour répondre à ces questions, nous avons cherché à identifier les migrants, à recréer leur univers au Canada français, à reconstituer leurs itinéraires ainsi que la réalité sociale à laquelle ils ont dû s'adapter au Michigan. Enfin, en fonction de ces nouvelles connaissances, nous avons réexaminé le mouvement migratoire global vers les États-Unis afin d'en préciser ou d'en réévaluer certains aspects.

L'étude a révélé que les Canadiens français ont participé au recul des différentes « frontières » sur le continent et mis en évidence leur mobilité géographique exceptionnelle. Elle a également levé le voile sur une dimension régionale jusque-là négligée du mouvement migratoire global qui a mené des milliers de Canadiens français à parcourir l'Amérique du Nord.

Dans le premier chapitre, nous présentons un survol de l'évolution de la réalité du Canada français afin de comprendre le contexte socio-économique de la migration. Le deuxième chapitre analyse sommairement le développement socioéconomique des deux régions d'étude afin de mieux saisir leur pouvoir d'attraction sur les Canadiens français. Enfin, dans les deux derniers chapitres, nous analysons la migration, le développement des communautés immigrantes et leur déclin, d'abord dans la vallée de la Saginaw, puis dans la péninsule de Keweenaw.

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de cette étude. Mes premiers remerciements vont à Bruno Ramirez qui m'a aidé à trouver la sensibilité nécessaire pour comprendre les migrants. Je dois

beaucoup à John P. DuLong, de Berkley, Michigan, un grand ami, qui m'a stimulé et avec qui j'ai partagé mes découvertes. Mes remerciements aussi à Jean-François Cardin qui, par ses remarques judicieuses, m'a permis d'améliorer cette étude. Je remercie également l'Ambassade des États-Unis (ASUSI) pour avoir subventionné une partie de mes recherches au Michigan. Je remercie chaleureusement Madame Theresa Sanderson Spence, directrice du Copper Country Historical Collection, à la Michigan Technological University de Houghton, Madame Anna Mae Maday, de la Hoyt Public Library à Saginaw, et M. Leroy Barnett, l'archiviste de référence aux archives d'État à Lansing, Michigan. Enfin, je tiens à remercier toute l'équipe de rédaction des éditions du Septentrion, principalement Gaston Deschênes, pour leurs commentaires judicieux.

PREMIER CHAPITRE

Le Québec au XIX^e siècle

C'est un fait reçu de tous, le Bas-Canada, depuis deux ou trois ans, est plus pauvre qu'il ne l'avait été depuis un demi-siècle. Le numéraire a disparu ; le crédit est nul ; les propriétés foncières sont grevées d'hypothèques ; la banqueroute est l'ordre du jour ; le commerce est mort et l'agriculture menace de le suivre dans la tombe. Que nous reste-t-il donc ? Les manufactures ? elles ont été étouffées en embryon. L'exploitation des forêts ? elle a hâté la ruine du pays. Ce qui nous reste, je vais le dire ; c'est la pauvreté [...]¹.

C'EST EN CES TERMES que le directeur du collège de Nicolet, J.-B.-A. Ferland, commentait la situation économique qui prévalait au milieu du XIX^e siècle au Québec. Il répondait ainsi au questionnaire préparé par le comité d'enquête mis sur pied en 1849 par l'Assemblée législative de la province du Canada afin d'analyser les causes de la migration vers les États-Unis, dont l'ampleur suscitait de vives réactions chez les élites politiques. Mais ce commentaire pourrait avoir été énoncé par des milliers de Canadiens français qui, où qu'ils résidaient, étaient témoins et victimes de cette détérioration de l'économie.

En fait, de 1760 à 1850, la société canadienne-française a été marquée par des transformations socioéconomiques et démographiques profondes qui ont engendré des difficultés économiques affectant à divers degrés l'ensemble de la population. La détérioration constante des conditions socioéconomiques a constamment obligé les Canadiens

français à réagir, à s'adapter à ces nouvelles situations et à élaborer diverses stratégies pour en limiter ses effets. Plusieurs options se sont présentées. La pratique saisonnière de la traite des fourrures, le travail temporaire dans les chantiers forestiers, l'exode rural, la colonisation et la migration vers les États-Unis, toutes des options qui impliquaient une mobilité spatiale, se sont avérées des stratégies de survie qui ont été expérimentées par des milliers de Canadiens français cherchant à pallier la détérioration de leurs conditions de vie.

Le développement socioéconomique du Québec

La conquête de la Nouvelle-France en 1760 semblait avoir sonné le glas de la survie pour les Canadiens français en Amérique. En 150 ans d'existence, la population de la Nouvelle-France n'avait atteint que 70 000 habitants. Selon les dispositions du traité de Paris puis de la Proclamation royale de 1763, la disparition de la société canadienne-française semblait n'être qu'une question de temps².

La réalité fut cependant tout autre. La faible immigration britannique vers le Québec, de même que les turbulences sociopolitiques des colonies américaines et la crainte qu'elles s'étendent au nord ont eu tôt fait de modifier l'attitude de la métropole face à sa nouvelle colonie. L'adoption de l'Acte de Québec, dès 1774, puis de l'Acte constitutionnel, en 1791, a permis à la population franco-catholique et à ses élites religieuse et économique de se réapproprier certaines prérogatives essentielles au maintien de leurs caractéristiques économiques, linguistiques et religieuses. L'Acte de Québec redonnait vie aux institutions canadiennes-françaises en réintroduisant le régime seigneurial et les lois civiles françaises tout en légalisant l'Église catholique et en garantissant aux Canadiens français le droit de pratiquer leur religion. De plus, dans le but de contrer le désir d'expansion vers l'Ouest des colonies américaines rebelles, l'Acte de Québec plaçait sous le contrôle colonial émanant de Québec un large territoire à l'ouest des Appalaches, autour des Grands Lacs, qui devenait ainsi partie intégrante de la réalité géopolitique du Québec. L'Acte constitutionnel de 1791, quant à lui, scindait la province en deux entités politiques, le Haut et le Bas-Canada, et réaffirmait le contenu de l'Acte de Québec, tout en amendant cependant une section de la loi de 1774 pour y insérer une disposition stipulant que toute nouvelle concession de terres soit

dorénavant effectuée en « franc et commun soccage », limitant ainsi le régime seigneurial aux régions déjà sous son influence³.

Ces changements constitutionnels ne sont néanmoins pas les seuls éléments qui ont permis le maintien de cette communauté. En fait, depuis le début du XVIII^e siècle⁴, la population du Québec a connu un développement démographique spectaculaire. Elle a augmenté à un rythme prodigieux, doublant tous les 27 ans, avec un taux moyen de natalité oscillant autour de 50 pour mille entre 1760 et 1850 ce qui, malgré un fort taux de mortalité, a produit néanmoins un taux d'accroissement naturel d'environ 25 pour mille⁵. Ce fort taux a propulsé la population du Québec vers des sommets, passant de 70 000 en 1765 à 161 000 en 1790 puis à 335 000 en 1814 et à 697 000 en 1844 pour finalement atteindre 890 000 habitants en 1851⁶ dont 75 % étaient d'origine canadienne-française.

Cette croissance de la population canadienne-française s'est réalisée sans véritable contrainte au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cependant, dès le début du XIX^e siècle, la pression démographique a commencé à créer certains encombrements dans plusieurs seigneuries. En fait, de 1784 à 1844, la population canadienne-française a augmenté de 400 % alors que la superficie des terres occupées n'a cru que de 275 %⁷. La nouvelle génération a été contrainte de se rendre aux confins des seigneuries pour s'établir.

Bien que les seigneuries comportaient encore des terres disponibles, cet élargissement du territoire d'établissement ne s'est toutefois pas réalisé sans difficulté. Voulant profiter des conséquences positives de la pression démographique sur le prix des terres et de l'émergence d'un commerce du bois de plus en plus profitable au début du XIX^e siècle, les seigneurs se sont montrés plus exigeants quant aux obligations (cens et rentes) et plus réticents dans la concession de nouvelles terres à des particuliers. Cette situation a forcé plusieurs Canadiens français à s'orienter vers de nouvelles régions d'établissement.

Au début du XIX^e siècle, les Canadiens français pouvaient aller s'établir dans les portions plus au nord et au sud des seigneuries de la vallée du Saint-Laurent. Cependant, ces terres, généralement de piètre qualité et isolées des voies de communication, ont exercé peu d'attrait. Les Cantons de l'Est constituaient une autre possibilité⁸. Cette région, ouverte à la colonisation britannique à la fin du XVIII^e siècle, offrait encore des possibilités d'établissement. Plusieurs obstacles décourageaient les

Canadiens français. Peu d'aménagement avait été réalisé à cette époque dans cette région et les voies de communication demeuraient fort rudimentaires. Les Cantons de l'Est revêtaient aussi un caractère résolument anglo-protestant et l'isolement dans lequel les Canadiens français se seraient retrouvés explique en partie leur réticence à s'y établir en grand nombre⁹. Mais c'est surtout le système de vente de terres appliqué dans cette région qui a rebuté les Canadiens français, dont peu comptaient sur le capital nécessaire à l'achat. Néanmoins, plusieurs Canadiens français s'y sont établis. En 1831, les Canadiens français ne représentaient que 20 % de la population¹⁰, soit environ 10 000 habitants. La mauvaise conjoncture économique des années 1830 et 1840 dans les seigneuries a toutefois stimulé les Canadiens français à s'y établir puisque la population francophone atteint 15 000 habitants en 1844 et 30 000 en 1851, soit 37 % de la population totale des Cantons¹¹. Malgré ces possibilités d'établissement, les Canadiens français ont vécu au début du XIX^e siècle de sérieux problèmes dans la recherche de nouvelles terres.

Afin de pallier ce problème, ils ont opté, à partir du début du XIX^e siècle, pour une subdivision graduelle de la terre familiale¹². Le recours à la subdivision est apparu à plusieurs comme une option valable et cette pratique fut répandue de plus en plus au Québec à partir des années 1820¹³. Toutefois, cette subdivision s'est avérée, à moyen terme, très néfaste en réduisant constamment la surface cultivable par famille et en diminuant d'autant sa productivité¹⁴. L'application répétée de cette méthode a mené à l'émergence graduelle d'une nouvelle entité territoriale dans les seigneuries, soit celle de l'emplacement. Ces emplacements représentaient des espaces de petite dimension, pouvant accommoder une construction et comprenant un lopin de terre, mais dont la taille réduite ne permettait plus qu'une agriculture d'appoint, insuffisante pour produire tout ce dont un ménage avait besoin pour sa survie. Cette réalité a transformé les fermiers en journaliers agricoles, cherchant à trouver sur le marché du travail salarié un revenu qui comblerait les pertes encourues par l'absence d'une agriculture réalisée sur une grande échelle. Ainsi, au cours des années 1820, un prolétariat rural a émergé, constitué d'un nombre de plus en plus important d'emplacitaires réduits à chercher de l'emploi rémunéré sur les fermes environnantes ou dans les petits villages voisins. Or, dans le marché du travail agricole et artisanal, la demande en main-

d'œuvre restait faible et irrégulière¹⁵. Sans terre et incapables de vendre leur force de travail avec régularité comme journaliers agricoles, ces Canadiens français sont donc devenus des candidats tout désignés à la migration afin de trouver de l'emploi.

De 1760 à 1850, la majorité de la population canadienne-française s'est maintenue dans un cadre de vie essentiellement rural et agricole. En 1760, 75 % de la population habitait des régions rurales. En 1851, la population rurale du Québec s'élevait encore à 70 % alors que Montréal et Québec regroupaient environ 30 % de la population¹⁶.

Au niveau économique, le Québec s'était développé au sein d'un système de type colonial dont le produit d'échange privilégié était la fourrure. Cependant, l'agriculture, et principalement la culture du blé, permettait d'accéder à l'autosuffisance¹⁷.

L'examen de l'évolution de la production de blé et de l'importance que ce produit représentait au sein des exportations agricoles au cours de la première moitié du XIX^e siècle montre une très nette tendance vers une diminution¹⁸. En effet, plus le siècle a progressé, plus la proportion du blé dans l'ensemble des exportations agricoles a diminué. De plus, non seulement l'importance du blé par rapport aux exportations agricoles a diminué, mais sa production a également décliné. En 1827, elle atteignait 2,9 millions de boisseaux. En 1844, elle n'était plus que de 942 829 boisseaux¹⁹.

L'irrégulière production de blé au Québec a subi, à partir de 1833, un effondrement décisif²⁰. Le fait qu'au cours des années 1830 le Québec soit dans l'obligation d'importer du blé haut-canadien et américain pour combler ses besoins démontre clairement l'importance des problèmes agricoles. Cet effondrement de la production de blé a été accentué par la manifestation de nombreux fléaux naturels au cours des années 1830 et 1840 au Québec. L'invasion de la « mouche à blé » durant les années 1830 a détruit les récoltes dans de nombreuses localités du Québec et a signifié à court terme pour de nombreux fermiers une détérioration des conditions matérielles de vie, la disette et la misère.

Cette situation a eu aussi pour effet d'accentuer l'endettement des fermiers. Déjà, depuis le début du siècle, la volonté de certains fermiers de mécaniser leurs moyens de production pour conserver ou accroître leur part du marché les avait poussés à avoir recours au crédit²¹. Mais la mauvaise conjoncture des années 1830 et 1840 a fait que l'endettement

a atteint des proportions alarmantes²². Il était de plus en plus difficile pour les fermiers d'honorer les emprunts²³ et plusieurs fermiers ont dû se départir de leurs terres. La vente forcée de terres par le fermier a eu pour effet de libérer une nouvelle main-d'œuvre qui est venue rejoindre les exclus de la subdivision des terres, augmentant ainsi le nombre de candidats à la recherche d'un travail salarié.

Les stratégies de survie

Les Canadiens français ont donc eu à trouver des solutions, cette fois-ci à l'extérieur du secteur agricole. Parmi celles-ci, l'exode vers les centres urbains, la colonisation, le recours au travail temporaire dans la traite des fourrures, le travail saisonnier en chantiers et la migration vers les États-Unis se sont avérés des solutions qui ont été tentées par de nombreux Canadiens français. Nous nous attarderons toutefois seulement aux trois dernières options.

Or, toutes les stratégies expérimentées par les Canadiens français ont eu comme caractéristique commune le recours à une mobilité spatiale, à une mouvance, soit à l'intérieur soit à l'extérieur des frontières politiques. Cet élément a agi constamment comme soutien dans la recherche de solutions à leurs difficultés et comme appui dans l'élaboration de stratégies de survie. Ce recours à la mouvance constitue un trait distinctif, voire récurrent de la réalité socioéconomique et culturelle des Canadiens français dont l'origine remonte au tout début de la colonisation française sur le continent et qui doit être considéré attentivement de manière à mieux comprendre la nature des solutions choisies par les Canadiens français en situation de crise.

Paradoxalement, les manifestations de cette mobilité spatiale, ses répercussions et sa réalité historique ont été longtemps laissées dans l'ombre dans l'historiographie, surtout durant la période 1760-1930²⁴. L'image à laquelle les chercheurs ont généralement associé les Canadiens français, surtout après la Conquête, fut celle qui les assimilait essentiellement à des êtres ruraux, conservateurs, et surtout sédentaires, des caractéristiques qui, au nom de l'idéologie de la «survivance» prônée par l'élite cléricale, pouvaient seules assurer la pérennité des particularités franco-catholiques et la survie des Canadiens français comme peuple distinct dans une Amérique du Nord anglo-protestante. Cependant, des études récentes ont démontré la centralité

et la puissance des mouvements migratoires au sein de la collectivité canadienne-française tout au long de son histoire²⁵. Elles ont conclu que la mobilité chez les Canadiens français constituait un trait fondamental sur lequel il fallait se pencher si l'on voulait vraiment comprendre l'identité québécoise dans sa continuité²⁶.

Cette propension des Canadiens français à se déplacer sur le continent trouve ses origines d'abord dans leur participation à la traite de fourrures.

La traite des fourrures

La traite des fourrures a été au cœur du développement économique, géographique et social du Québec du xvii^e siècle jusqu'au début du xix^e siècle. Au-delà d'une agriculture rudimentaire qui a retenu une bonne portion de la population coloniale dans la vallée du Saint-Laurent, la traite des fourrures et sa rentabilité ont attiré un nombre important de colons vers ce type d'activité.

À l'origine, l'organisation de la traite était simple et le commerce était accessible à tous. Bien que l'exportation des fourrures ait pratiquement toujours été sous le contrôle de divers monopoles jusqu'à la Conquête²⁷, chaque colon avait la possibilité de commercer directement avec les Amérindiens qui périodiquement se rendaient à Montréal, Québec et Trois-Rivières pour troquer leurs fourrures contre des marchandises²⁸. Au fur et à mesure que le territoire de chasse s'est éloigné de la vallée du Saint-Laurent, les Amérindiens ont graduellement espacé leurs visites en colonie²⁹, obligeant les colons à se rendre dans les villages amérindiens, troquant, le temps d'une expédition, leurs habits de colons contre le costume de « coureurs des bois », s'improvisant traiteurs et s'initiant à la géographie, aux voies de communication fluviale, à la culture et au langage des autochtones.

L'éloignement continu du territoire de traite a amené certains marchands à établir de nombreux postes de relais sur les grandes routes de commerce reliant Montréal aux Grands Lacs. Des postes comme Detroit, Michilimackinac, Sault Sainte-Marie, Fort-Michipicoten, Fort-Camanistigoyan, Fort Kaministiquia, Grand Portage et la baie des Puants, et plus au sud le Fort Miami (Indiana) et ceux de Vincennes et Kaskaskia en Illinois furent ainsi construits. Ces postes jouaient au départ le rôle de halte de ravitaillement pour les expédi-

tions. Mais ils sont devenus des points stratégiques servant de lieux de transit où les fourrures de l'Ouest étaient transportées avant d'être réacheminées vers Montréal³⁰. Ces avant-postes ont constitué les bases sur lesquelles s'est appuyée la pénétration de la traite vers l'intérieur des terres. Très peu peuplés à l'origine, ces postes se sont transformés en îlots d'établissements semi-permanents dont le développement s'est maintenu jusqu'au début du XIX^e siècle³¹. Les quelques résidents attachés à ces établissements ont pu développer une agriculture rudimentaire dont la production a assuré servi à la fois à leur auto-suffisance et à alimenter le commerce.

Le réseau de communication de la traite des fourrures a créé rapidement un lien étroit entre le Québec, et principalement Montréal, et la région des Grands Lacs qui s'est révélée le lieu de commerce privilégié. Avec le refoulement constant de la région de traite, les Grands Lacs ont constitué la plaque tournante autour de laquelle s'est articulé le commerce des fourrures.

Or, jusqu'au début du XIX^e siècle, cette étroite relation entre Montréal et la région des Grands Lacs a été perturbée à plusieurs reprises par des changements politiques. Le traité de Paris de 1763, l'Acte de Québec de 1774, la « Révolution américaine », le traité de Jay de 1794 et le traité de Gand en 1814 ont tous, à divers niveaux, modifié la relation étroite entre Montréal et la région des Grands Lacs. Mais elle s'est maintenue et les Canadiens français sont toujours demeurés présents dans la traite des fourrures jusqu'au premier tiers du XIX^e siècle.

À partir de la fin du XIX^e siècle, le travail dans la traite est venu répondre plus précisément à un malaise qui se dessinait au niveau agricole. Les fermiers, et surtout leurs jeunes fils, s'y sont donc engagés. Cette volonté des jeunes de participer à la vie rude de l'Ouest s'explique « par le besoin qu'ont les jeunes gens en surnombre de gagner leur vie et par l'insuffisance des revenus de l'agriculture³² ». Les nombreux départs vers les « Pays d'en Haut » à la fin du XIX^e siècle étaient à ce point réguliers qu'ils étaient perçus dans certaines régions du Québec comme un phénomène tout à fait normal³³.

Par leur longue expérience de travail et leurs excellentes connaissances des voies fluviales, les canotiers canadiens-français sont demeurés une main-d'œuvre hautement convoitée. En 1798, par exemple, la North West Company, créée en 1785 par des marchands écossais,

COMPOSÉ EN DANTE CORPS 11
SELON UNE MAQUETTE RÉALISÉE PAR JOSÉE LALANCETTE
ET ACHEVÉ D'IMPRIMER EN MARS 2000
SUR LES PRESSES DE VEILLEUX IMPRESSION À DEMANDE
À LONGUEUIL, QUÉBEC
POUR LE COMPTE DE DENIS VAUGEOIS
ÉDITEUR À L'ENSEIGNE DU SEPTENTRION